



Vaudreuil-Dorion

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 401-110-19-R1766.06

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE INCLUANT
DES PLANTATIONS DANS LE PARC DU CARRÉ-DORION ET
MARQUAGE DE L'AVENUE SAINT-JEAN-BAPTISTE**

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 14 h, mercredi le 3 avril 2019, des soumissions pour le projet « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable incluant des plantations dans le parc du Carré-Dorion et marquage de l'avenue Saint-Jean-Baptiste ».

DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 15 mars 2019, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT

L'entrepreneur général doit inclure dans sa soumission :

- Un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaires au Québec et payable au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de Vaudreuil-Dorion, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50 %) du contrat d'entreprise et/ou l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

CONDITIONS

Seules les personnes, sociétés, compagnie et corporations qui détiennent une licence en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction* et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SEAO sont admises à soumissionner.

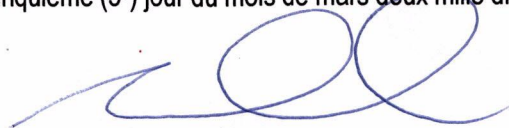
L'entrepreneur devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en trois (3) exemplaires dans une enveloppe scellée portant mention : « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable incluant des plantations dans le parc du Carré-Dorion et marquage de l'avenue Saint-Jean-Baptiste – Appel d'offres n° 401-110-19-R1766.06 », au bureau du greffier à l'hôtel de ville, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 14 h, mercredi le 3 avril 2019, et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 14 h.

ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce cinquième (5^e) jour du mois de mars deux mille dix-neuf (2019).



Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca